



www.fcpe.asso.fr

Communiqué de presse

16 juin 2020

Un ministre qui navigue à vue

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 06 82 81 40 82

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Dès le 22 juin prochain, tous les enfants, à l'exception des lycéens, retrouveront les bancs de l'école. Hier, le ministre a rencontré la FCPE afin de faire le point avec elle sur la mise en œuvre de cette énième reprise. Et si quelques réponses ont satisfait la FCPE, comme la volonté du ministre de suivre notre proposition d'organiser le plus grand nombre possible de cours à l'extérieur, le flou dans lequel Jean-Michel Blanquer reste concernant un certain nombre de sujets laisse notre Fédération sur sa faim.

Ainsi, s'il est affirmé par le Président que l'école est obligatoire dès le 22 juin, qu'en sera-t-il dans les faits ? Les familles seront-elles sanctionnées ? L'institution prendra-t-elle directement attache avec les familles qui se seront organisées différemment ? Que va-t-il se passer avec les 2S2C, ce dispositif se poursuivra-t-il, comment les communes ayant déjà contractualisé avec des associations pour le mettre en œuvre pourront-elles arrêter, poursuivre... ? Puisque les groupes ne pourront toujours pas se croiser, comment les établissements vont-ils pouvoir respecter cette consigne tout en accueillant tous les enfants ?

Comment le retour des enfants les plus fragiles sera-t-il organisé, pourront-ils continuer l'enseignement à distance ? La même question se pose pour les enseignants.

Les élèves les plus en difficulté n'ont pas été pris prioritairement en charge selon l'aveu même du ministre. Comment vont-ils être accompagnés à partir du 22 juin, sans attendre les « vacances apprenantes » alors même que la FCPE préconise des « vacances reposantes » ?

Aujourd'hui, la FCPE attend du ministre de l'Education nationale davantage de précisions et, surtout, plus d'anticipation, en particulier pour bien préparer la rentrée de septembre 2020.